



Fumeurs dans le hall : J'ai déjà envoyé un courrier à l'agence qui s'occupe de ma résidence mais...aucune réponse. Je ne sais plus que faire

Rubrique : questions juridiques - Date de publication : dimanche 8 novembre 2009

Bonjour,

Je suis locataire (1er étage) dans une résidence gérée par un organisme appelé Espacil. Régulièrement, des jeunes (qui doivent connaître quelqu'un dans le bâtiment) viennent fumer dans le hall d'entrée le soir. Bien évidemment la fumée et l'odeur passe sous les portes et cela me provoque à chaque fois des migraines. De plus, une fois partis ils laissent mégots et cendre sur les marches des escaliers (que nous, locataires devons nettoyer). J'ai déjà envoyé un courrier auprès de l'agence qui s'occupe de cette résidence mais...aucune réponse. Je ne sais plus que faire.

Merci de votre aide.

Réponse :

Si vous avez pris la précaution d'envoyer en recommandé avec avis de réception le courrier expédié à Espacil, demandez au [juge de proximité](#) de régler ce différend avec votre bailleur. Dans le cas contraire, reprenez la démarche à son début.